

Imaginez, créez, votez, le Budget de participation citoyenne arrive !

Le **Budget de participation citoyenne** est un engagement phare de la municipalité. Pratique inédite sur Villeparisis, c'est l'occasion pour les habitant.e.s de voir réaliser leurs idées, de proposer des projets et de participer concrètement à la vie de leur commune.



© Villeparisis

Qu'est ce qu'un Budget de participation citoyenne ?

C'est la participation des citoyens à la réalisation directe des projets de la Ville.

Dans un premier temps, les citoyens peuvent proposer des idées de projets dans le cadre des compétences communales. Puis ils voteront pour leurs projets préférés. Ceux-ci seront mis en œuvre après passage en Conseil Municipal.

En proposant son premier Budget de participation citoyenne (BPC), la Ville souhaite poursuivre trois objectifs :

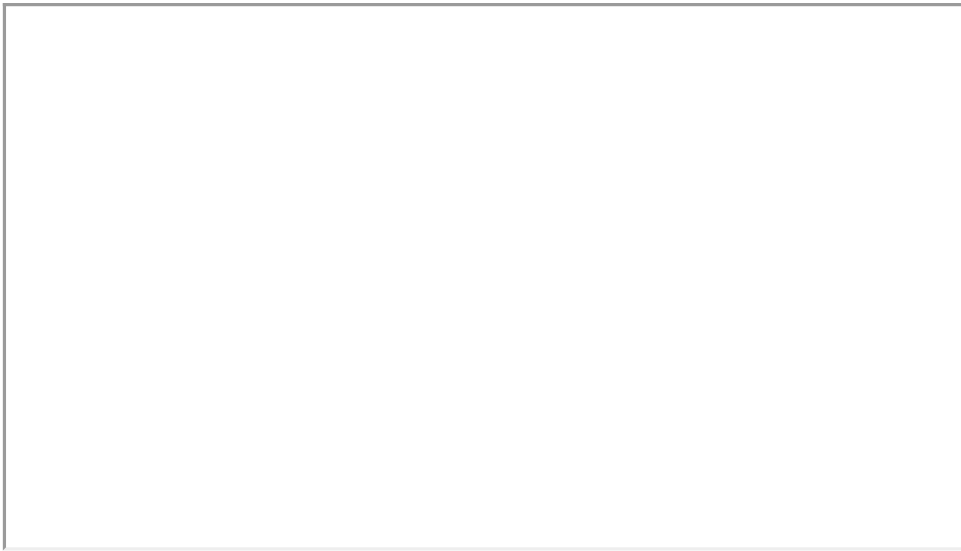
1. **Favoriser la participation active des habitant.e.s** à la vie de la Cité,
2. **Faire émerger de nouvelles idées** qui répondent aux besoins exprimés par les habitant.e.s,
3. **Améliorer la compréhension des citoyen.ne.s** sur le fonctionnement et les champs de compétences de la Ville.

Vous avez des idées à proposer ? Un projet à soumettre ?

C'est simple et rapide :

- 1) Créez votre compte personnel sur le site,
- 2) [Déposez votre ou vos projets.](#)

Attention : Les dépôts de dossiers sont ouverts du 20 septembre au 31 octobre 2021.



Contact

Service Démocratie participative

participation.citoyenne@mairie-villeparisis.fr

Documents

[Formulaire BPC](#)

[PDF](#)